

COMPTE RENDU REUNIONS DE BASSIN CPE - 2017-2018

BASSIN : Eure Loir

Date : jeudi 23 novembre 2017

Réunion n°: 1

Rédigé par : S.BLANCHÉ

Taux de participation : 48%

Relevé de conclusions

<p>Ordre du jour matin:</p> <p>P.P.C.R./ dispositif devoirs faits</p> <p>Etude de nouvelles formes de gestion du climat de classe mettant en avant la parole des élèves, à travers l'exemple du conseil coopératif</p>	<p>Rappel et échanges autour du P.P.C.R. et du dispositif devoirs faits.</p> <p>Le conseil coopératif : apports théoriques La prise en compte de la parole de l'élève fait partie du quotidien du CPE qui peut être considéré comme un « pédagogue de la parole ».</p> <p><u>Définition</u> « Le conseil d'élèves est une instance de concertation et de décision qui réunit régulièrement tous les élèves d'une classe et leur enseignant pour traiter démocratiquement des questions et des problèmes rencontrés dans le cadre scolaire, et pour élaborer des projets pédagogiques et éducatifs. » (<i>eduscol</i>) . Les participants y sont installés en cercle et en carré. Différents rôles sont répartis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le président mène les débats • le maître du temps, en charge de gestion de la répartition parole, • le secrétaire (récupère les documents). <p><u>Objectifs</u> savoir prendre la parole, écouter et apprendre à écouter les autres <u>Compétences développées</u> : pour les adultes (animation, observation, capacité d'analyse et de synthèse, pour les élèves (autonomie, initiative, capacité d'argumentation, etc.)</p>	<p>Intervenant (s) :</p> <p>Claudine Lajus I.A./I.P.R.-E.V.S.</p> <p>Romane Antoine, C.P.E. (académie de Créteil)</p>
---	---	---

	<p><u>Contexte</u> : projet ou évènement en relation avec la vie de la classe ; le temps et l'espace scolaire ; le règlement de conflit entre élèves ; l'actualité.</p> <p>Le conseil coopératif : mise en pratique Après ces apports théoriques, les CPE présents sont invités à engager une réflexion autour des objectifs, des compétences, des cadres dans lesquels peut se dérouler un conseil de coopératif, des freins (temps, engagement et adhésion des élèves, investissement des autres personnels ; question de la maturité, la lourdeur de la logistique, la règle des avertissements, la timidité difficultés pour certains de s'exprimer devant un grand groupe ; le manque d'adhésion des collègues enseignants) et leviers (s'appuyer sur un projet destiné à aboutir, partenariat, acquisition des compétences, parole de l'élève écouté et reconnu). Le conseil coopératif peut faire partie du projet de vie scolaire, projet d'établissement, C'est un outil pouvant servir en vie de classe. C'est un espace de débat, d'expression libre, de suggestion et de décision. 2 conseils coopératifs sont organisés afin de mettre les C.P.E. de faire découvrir l'outil de façon pratique.</p> <p>L'intervention se termine par la présentation du « message clair » peut être un outil à utiliser avec des élèves de 6^{ème} pour aider à réguler les conflits.</p>	
<p>Ordre du jour après-midi</p> <p>Etude de nouvelles formes de gestion du climat de classe mettant en avant la parole des élèves, à travers l'exemple du cercle restauratif</p>	<p>Les cercles restauratifs <u>L'origine</u> : Dominic Barter a initié les cercles restauratifs, dans les années 90 dans les quartiers défavorisés pour aider à la lutte contre l'insécurité et les crimes. <u>L'esprit</u> : Les cercles restauratifs s'appuient sur le principe d'éducabilité et sur un apprentissage actif et concret des compétences sociales et civiques. On y a recours suite à un conflit entre individus ou lorsque naît un sentiment d'injustice. Ils s'inscrivent dans la logique de la justice restaurative. La justice restaurative à l'école consiste non seulement à réparer les dommages (psychologiques ou matériels) mais surtout à restaurer les relations entre les personnes. Ainsi, les parties concernées par un conflit décident ensemble de la manière de répondre à celui-ci. Elle poursuit trois objectifs principaux : ❖ l'expression de chacune des trois parties (auteur(s), receveur(s) (victime), membres de la communauté</p>	<p>Intervenant (s) : Sandra Blanché, C.P.E. au collège Les Petits Sentiers à Lucé</p>

<p>Présentation de la notion de communication non</p>	<p>impliqués dans le conflit) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ l'auto-responsabilisation de chacun ; ❖ la mise en œuvre d'un plan d'action. <p>Dans le cadre des cercles restauratifs, il s'agit de donner la parole à tous les protagonistes en les plaçant sur un plan d'égalité (quel que soit la fonction, l'âge, le statut) d'où le placement en cercle. Chacun se retrouve côte à côte et non face à face, position associée au conflit.</p> <p><u>Le vocabulaire</u> : La justice restaurative ne parle pas de coupable mais d'« auteur ». En effet, l'auteur peut aussi se sentir victime ou se victimiser par rapport à une situation qu'il a vécue comme injuste et par laquelle il a voulu rendre justice en causant du tort.</p> <p>On parle de receveur plus que de victime.</p> <p>On entend par facilitateur, une personne impartiale, adulte ou élève, entendre et recevoir les différentes parties en conflits ou impactées par le conflit. Le facilitateur va être à l'initiative du cercle, en fait la proposition. Il va gérer les débats pendant le cercle et s'assurer par la reformulation que les propos et les positions de tous sont bien comprises.</p> <p>Il s'agit de formuler autour des actes et des comportements et non autour des personnes.</p> <p>Le recours de la reformulation permet d'éviter l'interprétation</p> <p><u>Les étapes</u> : Au cours de l'avant cercle, le facilitateur rencontre l'ensemble des parties (auteur, receveur, autres personnes touchées par l'acte). Il leur apporte une écoute empathique et leur rappelle les conditions dans lesquelles va se dérouler le cercle.</p> <p>Le cercle se déroule ensuite en 3 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ le premier permet à chaque personne d'exprimer et d'être entendue dans ce qu'elle vit en relation avec le conflit en jeu et de recevoir de l'écoute empathique pour ce qu'elle vit ; ⇒ le second permet la compréhension de ce qui a amené chacun à agir comme il l'a fait et la responsabilisation de chaque personne ; ⇒ le troisième permet la décision d'actes de restauration sur le plan relationnel, d'éventuels actes de réparation et de prévention de conflits similaires, avec un échéancier précis pour leur réalisation et la décision de la date de l'Après-Cercle. <p><u>Un exemple de cercle restauratif</u> :</p> <p style="text-align: center;">https://youtu.be/sUNIWv7v_FI</p> <p>Communication Non Violente</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Marshall B. Rosenberg ,docteur en psychologie clinique, a développé le concept de communication non 	
---	---	--

<p>violente et ses applications directes notamment dans le cadre de la gestion de conflits.</p>	<p>violente pendant les années 60, aux Etats-Unis.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La C.N.V. repose sur la prise en compte des besoins de chacun (des siens et de ceux des autres) notamment mis en avant par les travaux de Maslow : <ul style="list-style-type: none"> ▪ besoins d'accomplissement (acquisition de compétences, de savoirs, réalisations personnelles) ▪ besoins d'estime (sentiment de se sentir utile, d'avoir de la valeur respect des autres, estime de soi) ▪ besoins d'appartenance (à un groupe, amitié, amour, etc.) ▪ besoins de sécurité ▪ besoins physiologiques (manger, boire, respirer, etc.) <p>Dans un établissement scolaire, prendre en compte les besoins humains permet de favoriser le bien-être de chacun, une qualité de climat scolaire, la motivation de chacun, l'efficacité des adultes dans leur travail et la disponibilité des élèves aux apprentissages.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La C.N.V. repose sur: <ul style="list-style-type: none"> ▪ une prise de conscience des besoins de chacun. ▪ l'identification de ses émotions et le repérage de la satisfaction ou non des besoins fondamentaux. ❖ On parle d'O,S,B,D: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Observation, ▪ Sentiment, ▪ Besoin, ▪ Demande. <p>Il s'agit:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ d'« Exprimer ses sentiments (S) et repérer les faits déclencheurs (O), et les besoins (B) concernés dans la situation » ▪ de « Cerner la situation (O) qui provoque le sentiment (S) » ▪ de « Comprendre le besoin (B) derrière le sentiment (S) ». <ul style="list-style-type: none"> ❖ Exemple :extrait du guide pour une justice en milieu scolaire préventive et restaurative dans les collèges et lycées « Il ne m'a pas dit bonjour(O). Je me sens contrarié (S) parce que j'aime vivre/j'ai besoin(B) de l'attention mutuelle et je me sens préoccupé (S) parce que je voudrais/j'ai besoin de comprendre (B) ce qui se passe ». Elle peut envisager une action constructive: « j'irai à la pause lui en parler et lui demander ce qui se passe pour lui (D). » <ul style="list-style-type: none"> ❖ La C.N.V. permet : 	
---	--	--

Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ d'éviter les conflits, ▪ de les désamorcer. <p>❖ Elle peut s'avérer utile pour le C.P.E. :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ dans le cadre des relations avec les collègues, ▪ au sein de l'équipe de vie scolaire, ▪ avec les familles, ▪ avec et pour les élèves. <p>❖ Retour sur expérience en école primaire (https://www.youtube.com/watch?v=Vb-wg9-_HRw&t=404s)</p> <p>Les C.P.E. en groupe ont réfléchi et échanger en petits groupes aux différentes possibilités de réinvestissement des outils présentés au cours de la journée.</p>	
----------------------	---	--

Annexes : *(liste des pièces jointes)*
https://padlet.com/sandra_blanche_cpe_lps/3p44z13fs5h5

Mutualisation : (fiches actions diffusées sur site CPE à joindre au compte rendu)

- Production fiche(s) action (s) :
- Thèmes :
- Nombre :

Perspectives prochaine Réunion :